AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

219C1036
FR0013230612-FS0609

28 juin 2019

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

TIKEHAU CAPITAL

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 27 juin 2019, la société Esta Investments Pte. Ltd[1] (60B Orchard Road, #06-18 Tower 2 The Atrium@Orchard, Singapour 238891) a déclaré avoir franchi en baisse, le 24 juin 2019, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société TIKEHAU CAPITAL et détenir 5 551 949 actions TIKEHAU CAPITAL représentant autant de droits de vote, soit 4,08% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une augmentation de capital de la société TIKEHAU CAPITAL[3].

[1] Contrôlée par la société Temasek Holdings (Private) Limited.
[2] Sur la base d'un capital composé de 135 977 599 actions représentant autant de droits de vote en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Cf. notamment le prospectus ayant reçu le visa de l'AMF n°19-273 en date du 17 juin 2019 et communiqué diffusé par la société TIKEHAU CAPITAL le 25 juin 2019.